

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 12 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 DAC 197 Subventions (110.000 euros) et conventions avec la SCIC Le 100 - établissement culturel solidaire, l'Ageta et l'association Aware (12e, 15e et 18e).

Mme Carine ROLLAND, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 22 juin 2021, par lequel Madame la Maire de Paris propose l'attribution de subventions d'équipement à la SCIC le 100, établissement culturel solidaire, à l'association Archives of Women Artists, Research and Exhibitions, à l'Association pour l'Aménagement d'Espaces Temporaires Artistiques et lui demande l'autorisation de signer les conventions relatives à l'attribution de subventions d'équipement ;

Vu l'avis du conseil du 12e arrondissement en date du 23 juin 2021 ;

Vu l'avis du conseil du 15e arrondissement en date du 22 juin 2021 ;

Vu l'avis du conseil du 18e arrondissement en date du 28 juin 2021 ;

Sur le rapport présenté par Mme Carine ROLLAND au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'équipement de 20.000 euros est attribuée à la SCIC Le 100 – établissement culturel solidaire, 100 rue de Charenton 75012 Paris. 181247 ; 2021_05212.

Article 2 : Une subvention d'équipement de 60.000 euros est attribuée à l'association Aware, 110 Boulevard Saint-Germain 75006 Paris. 184056 ; 2021_09150.

Article 3 : Une subvention d'équipement de 30.000 euros est attribuée à l'association Ageta, 18 rue Ramus 75020 Paris. 89541 ; 2021_03484.

Article 4 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer les trois conventions relatives aux attributions de subventions d'investissement dont les textes sont joints en annexe à la présente délibération.

Article 5 : La dépense correspondante, soit 110.000 euros, sera imputée au budget d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2021 et suivants.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO